

Villers Franqueux

Bulletin communal n°10 - 2018



SOMMAIRE

Edito	02
Budget 2017	03
Communauté Urbaine du Grand Reims	04-05
Nouvel agent municipal	06
Travaux réalisés	07-08
Projets	09
Manifestations	10-13
Recensement	14
Infos utiles	15
Nouveaux habitants	16
Etat civil	16

Edito du Maire

2017....première année d'existence de la communauté urbaine du Grand Reims. C'est une « grosse machine » dont les réglages doivent être logiquement affinés après ces quelques mois de rodage. L'objectif est de pouvoir apporter les meilleurs services garantis par un budget maîtrisé. Comme annoncé, **le pacte fiscal a été respecté.** Vous avez pu constater la stabilité de vos feuilles d'impôts locaux de l'automne dernier (hormis les foyers impactés par le chantier d'harmonisation des valeurs locatives initié par la commission communale des impôts en 2015 et 2016).

La solidarité et la mutualisation des moyens, au travers de l'exercice des compétences de notre communauté urbaine, a déjà permis de nous inscrire dans la programmation de travaux de voiries des rues suivantes : **Impasse du Perron, rue de l'Eglise et rue de la Vierge.** La rapidité de mise en œuvre de ce projet a été rendu possible, dans la mesure où, un dossier avait été anticipé et préparé, il y a environ deux ans par la commune. Profitant de ces travaux, nous avons particulièrement retravaillé l'aménagement de la rue de l'Eglise (haies arbustives de part et d'autre de la rue et parvis de l'église) permettant de rendre une belle perspective sur notre monument religieux.

Il est aussi un projet d'envergure permis par la mutualisation des moyens suite à la création de la région Grand Est. Cette dernière porte le projet de couverture à très haut débit de son territoire. La technologie retenue est celle du **déploiement de la fibre à horizon du milieu de l'année 2020** pour les communes prioritaires dont Villers-Franqueux fait partie.

2017.... C'est, hélas, la suppression du regroupement pédagogique maternel Villers-Pouillon, avec pour conséquence, la fermeture de notre école, tant redoutée, mais prévisible depuis de nombreuses années, à cause de la baisse récurrente des effectifs. Notre école était un lieu de vie, d'échanges, de rencontres. Même si nous regrettons vivement cette situation, nous n'en faisons pas une fatalité. Nous réfléchissons à la réhabilitation de ces locaux, dont vous découvrirez les premières pistes à l'intérieur de ce bulletin. Nous avons commencé à y installer, depuis septembre dernier, **une permanence de la Maison de Services Au Public (MSAP), antenne de celle de Cormicy,** permettant à tout à chacun de pouvoir faire en un seul et même lieu différentes opérations administratives, accompagné par un agent référent. Vous découvrirez le détail des différentes démarches possibles à la fin de ce bulletin. N'hésitez pas à en user et en abuser. D'ailleurs, vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser ce service pour accomplir votre recensement par internet. **Le recensement dans notre commune** aura lieu, pendant un mois, à partir de **mi-janvier 2018.** Vous aurez la visite d'un agent recenseur, auquel je vous demande de réserver le meilleur accueil. Il vous laissera le choix du support de recensement, même si le recensement dématérialisé est conseillé.

Le conseil municipal reste mobilisé pour continuer à gérer au mieux le fonctionnement courant de notre village et mener à bien ces grandes échéances déterminantes pour l'avenir de notre commune, tout en restant attentif aux équilibres budgétaires.

Pour terminer, je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux de joie, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

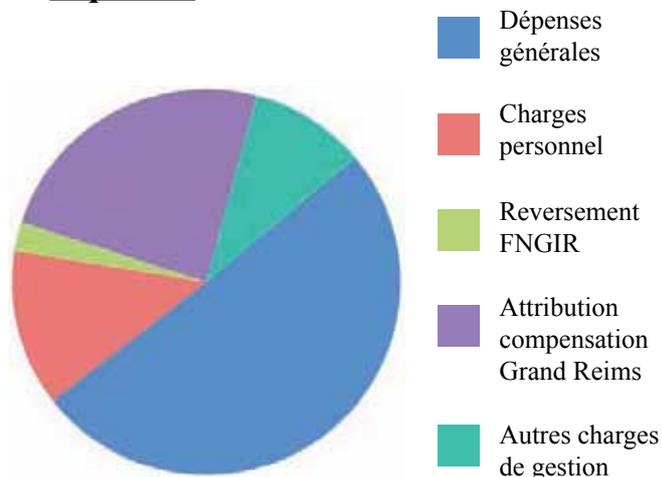
Eric MALTOT

Budget 2017

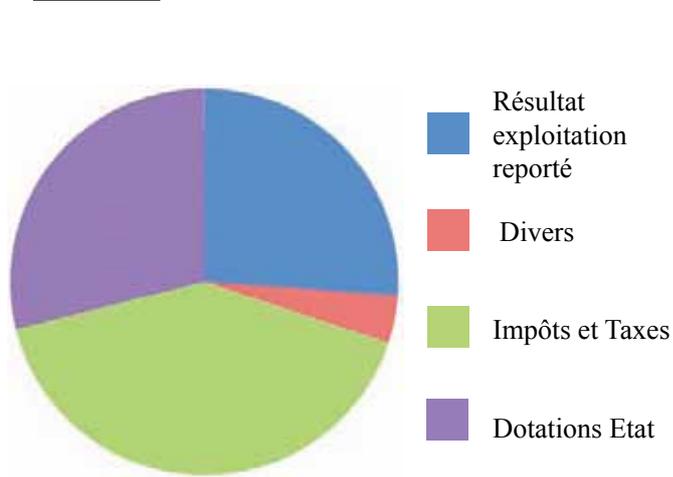
Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 245 726 €.

Dépenses



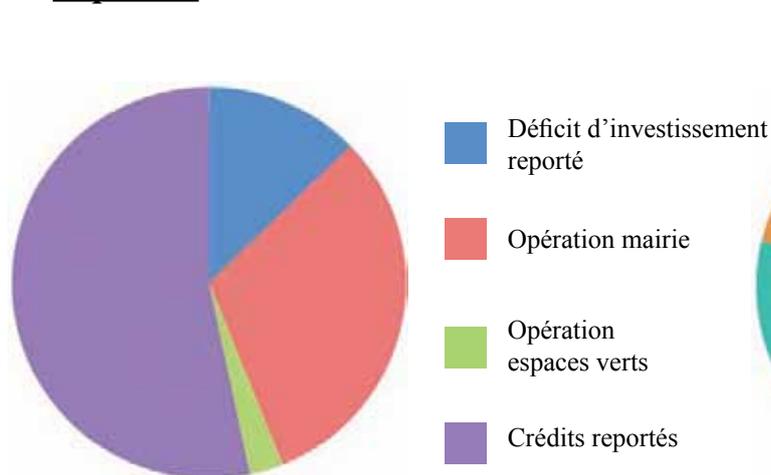
Recettes



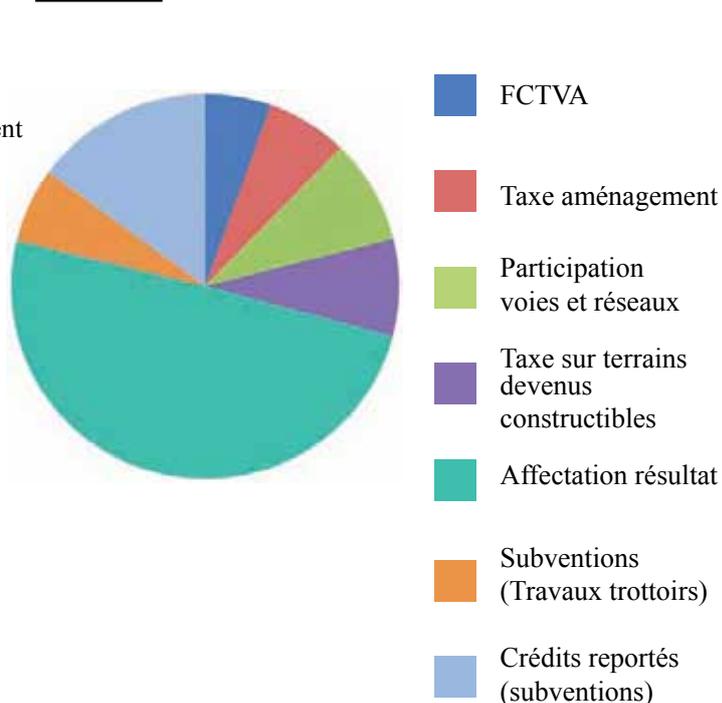
Section d'investissement:

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 73 662 € (y compris les crédits reportés 2016).

Dépenses



Recettes



Communauté Urbaine du Grand Reims

Les Compétences du Grand Reims:

La communauté urbaine du Grand Reims comptant *144 communes* et près de *300.000 habitants* a vécu sa première année d'existence en 2017.

La communauté urbaine est *administrée par un conseil communautaire composé de 205 élus*, à majorité rurale. Cette instance légifère sur les orientations politiques et budgétaires de la collectivité. *La gestion* « opérationnelle » est *assurée par le bureau communautaire comptant 66 conseillers communautaires*. Le lien est assuré avec les *pôles de proximité* (Cauroy-les Hermonville concernant notre secteur, accueillant un service urbanisme) par *le référent territorial de proximité en la personne de Madame Claudine Rousseaux, maire de Loivre*. Des commissions traitent des différentes compétences du ressort de la communauté, dont les sujets abordés sont exposés régulièrement en conférence de territoire (à l'échelle géographique des anciennes communautés).

Les compétences exercées par la communauté urbaine sont de deux types :

- *Les compétences obligatoires*, définies limitativement par la loi. Ces compétences sont exercées de plein droit par la communauté urbaine dès la fusion sur l'ensemble du territoire.

Les principales compétences obligatoires sont les suivantes :

- 1) En matière de développement et d'aménagement économique et culturel de l'espace communautaire (actions de développement économique, promotion du tourisme, lycées et collèges, programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche),*
- 2) En matière d'aménagement de l'espace communautaire, notamment en matière de plan local d'urbanisme, et de voiries (création, aménagement et entretien)*
- 3) En matière d'équilibre social de l'habitat,*
- 4) En matière de politique de la ville,*
- 5) En matière de gestion des services d'intérêt collectif avec entre autres: assainissement et eau potable,*
- 6) En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie et, en particulier la collecte des déchets,*
- 7) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.*



- **Les compétences facultatives**

1) En matière de développement économique et d'aménagement et particulièrement l'aménagement numérique du territoire dont l'installation, exploitation, entretien et maintenance des réseaux de communications électroniques.

La couverture du territoire en très haut débit est un véritable enjeu de développement économique mais, est aussi prépondérante pour la réussite des études de nos enfants et nos démarches de la vie de tous les jours, dont la dématérialisation va croissante. De ce fait, le développement de la fibre dans les communes rurales constitue une véritable attente des administrés en général et je sais, particulièrement, des habitants de notre commune, vu la saturation de notre réseau ADSL et de son faible débit, souvent aléatoire.

Ce dossier a connu un véritable élan sous l'impulsion de la toute jeune région du Grand Est. En effet, cette dernière a fédéré sept départements (Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne, Meurthe et Moselle, Meuse et Vosges) pour constituer le plus grand réseau public de France 100% fibre optique, dans le cadre d'un contrat de concession « Très Haut Débit ».

Le conseil départemental de la Marne, après avoir initié en différents endroits des opérations d'aménagement numérique par le biais du Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne (SIEM), a décidé d'adhérer, fin 2016, au Réseau d'Initiative Publique porté par la région.

Le projet sera développé et géré dans le cadre d'une délégation de service public concessive d'une durée de 35 ans. Le financement est assuré à hauteur de 85 % par le privé. La fibre est amenée gratuitement dans chaque foyer. Il reste à la charge de chaque utilisateur le coût d'abonnement auprès d'un fournisseur d'accès.

La commune de Villers-Franqueux fait partie des communes prioritaires et, à ce titre, un délai de raccordement est garanti au plus tard mi 2020. Encore un peu de patience.....



2) En matière de services d'intérêt collectif : défense extérieure contre l'incendie, éclairage public des monuments, à l'exclusion des illuminations liées aux fêtes de fin d'année,

3) En matière d'archéologie préventive,

4) En matière de développement durable : soutien aux actions de préservation de la biodiversité,

5) En matière d'enseignement préélémentaire et élémentaire, d'activités périscolaires et d'aides aux collèves : investissement et fonctionnement.



Nouvel employé municipal

Notre nouvel employé municipal

Au début de cette année 2017, notre employé municipal Antoine nous a quitté après 4 années au service de notre village, pour rejoindre la commune de Bourgogne où il a trouvé un emploi à temps plein.

Dès cette information connue, un candidat, habitant du village a postulé à ce poste. Après une rencontre avec lui pour comprendre ses motivations, le conseil a décidé de le recruter. Il s'agit de *Jeannick Liebert* que tout le monde connaît maintenant.



Toujours souriant et toujours prêt à aider, il a très vite adopté le costume et sous la houlette de Madeleine, il se forme au métier de fleurissement.

Pour l'aider dans sa tâche, les bénévoles sont les bienvenus.

Employé à mi-temps dans la commune, cela lui laisse le temps d'assouvir sa passion : la musique.

Bienvenue à Jeannick dans ce nouveau job.

Travaux réalisés

En ce début d'année, nous avons terminé le marquage au sol et la signalisation le long de la rue de la gare pour faire suite à la réalisation des travaux d'aménagement en 2016.

Dans le cadre de la compétence Eau et Assainissement de la Communauté Urbaine du Grand Reims, l'*entreprise DEBROUWER* a finalisé la suppression des derniers branchements plomb pour un montant de 22.800 euros TTC.

- En octobre, *l'entreprise MONNIER* a remis en état *le mur du lavoir de la rue de la Saussaie sur ses 2 faces ainsi que son couronnement.*

En effet, avec le temps et l'agression des lierres, ce mur était en mauvais état et aurait présenté un risque à terme. Le coût de cette réparation s'élève à 5.400 euros TTC.



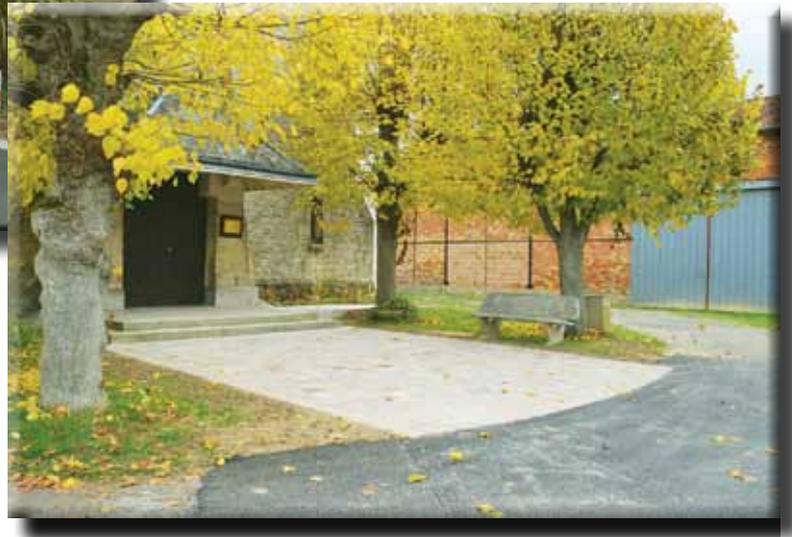
- Enfin, *la compétence voiries étant reprise par le Grand Reims*, nous avons eu la possibilité de réaliser les travaux que nous avons préalablement projeté à savoir :



- ▶ *Réfection complète de l'impasse du Perron* avec consolidation du sous-sol et mise en place de caniveaux.



► **Réfection complète de la rue de l'Eglise** avec mise en place de nouveaux caniveaux et réalisation d'un pavage décoratif sur le parvis de l'église.



Cette intervention nous a conduit à abattre la ligne de prunus malades qui bordaient cette rue. Après les travaux de voirie, il sera mis en place une haie arbustive ainsi que des zones engazonnées de part et d'autre de la rue.



► **Changement de la couche de roulement sur la rue de la Vierge** qui conduit à l'IME, avec reprise du flux d'eau pluviale en bout de cette rue.

► Réparation d'une **partie du trottoir de la rue du Perron** qui s'était partiellement effondré il y a quelques semaines.

L'ensemble de ces travaux a été **financé par le Grand Reims** pour un montant de **163.000 euros TTC**. Ils ont été confiés à **l'entreprise CTP**, supervisés par **M. Rémy Thiriet de la société Beta Ingénierie** et se sont déroulés d'une façon parfaite sur 4 semaines.

Projets

Réaffectation des locaux de l'école

Après des années de mise sur la sellette, l'éducation nationale nous a avertis de la fermeture de notre école pour la rentrée 2017. Cette décision résulte de la baisse des effectifs dans notre école ainsi que dans celle d'Hermonville (où la fermeture d'une classe a été aussi décidée). Passée la déception de cette décision, la municipalité a décidé de revoir toute sa politique d'utilisation des bâtiments communaux : plusieurs projets vont être menés de front.



La salle de motricité pourrait être transformée en **RAM (Relais d'Assistantes Maternelles)**. Ce sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance. Les RAM, animés par un professionnel de la petite enfance, permettent :

- Aux parents et aux futurs parents de recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.
- Aux assistantes maternelles d'avoir un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.
- De proposer des ateliers éducatifs (atelier de musique, activités manuelles, ...) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par des assistantes maternelles.

Quelques travaux (création de sanitaires, d'un espace d'accueil, ...) seraient nécessaires. **Ce service**, que la municipalité avait proposé à toutes les mairies de l'ancienne Communauté de Communes du Nord Champenois, ne sera finalement pour le moment **accessible qu'aux communes de Cormicy, Courcy, Loivre, Pouillon et Thil** qui ont bien voulu nous suivre financièrement sur ce projet. A travers cet article, tout le conseil municipal souhaite les en remercier.

La partie « dortoir » pourrait être transformée en **bureau du maire et de réception des administrés**.

La salle de classe deviendrait la nouvelle **salle associative de la commune**.

Sachez que le conseil municipal est ouvert à toute proposition (activités culturelles, sportives, ...) pour l'utilisation de cette salle en semaine : c'est à nous, habitants de Villers Franqueux, de la faire vivre.

Le hall et la partie sanitaire de l'école seraient transformés en **cuisine et sanitaire commun à la mairie et à la salle associative**.



Enfin, **l'actuelle salle associative** pourrait être réaménagée en **pavillon d'habitation** pour être par la suite louée.

Manifestations

Repas des Aînés



Le 14 janvier 2017, comme chaque année, toutes les personnes de 65 ans et plus, accompagnées de leurs conjoints, étaient conviées à un repas offert par le CCAS de Villers Franqueux.

C'est l'occasion pour les aînés de passer un moment convivial. Les personnes n'ayant pu être présentes, se sont vues remettre un colis. Après un apéritif servi en compagnie des membres du CCAS et de Monsieur le Maire, les convives ont pris place autour d'une jolie table dressée une nouvelle fois par Gisèle et Evelyne.

Une animation cabaret a clôturé cet après-midi.

Le prochain repas des Aînés aura lieu le 13 janvier 2018 pour lequel nous aurons le plaisir de nous associer avec nos voisins de Thil dans leur salle des fêtes.



8 Mai Commémoration au Monument aux Morts - *Victoire de 1945*

Brocante - Vide grenier

Dimanche 21 mai 2017, le Comité des Fêtes a organisé la brocante de Villers Franqueux.

Pour cette seconde année, le temps était de la partie et nous avons passé une agréable journée.

Rendez vous l'année prochaine...

Balade contée



Samedi 1 avril, l'Association LES FRANCS VILLAGEOIS a organisé une "BALADE CONTEE" aux alentours de notre joli village. Partis depuis le quai de l'ancienne gare une trentaine de participants, dont plusieurs enfants, ont cheminé à travers bois profitant d'une météo très agréable !

*Cette balade a été ponctuée d'arrêts pendant lesquels **notre invité Pascal THETARD** nous a conté quelques belles histoires.*

Nous nous sommes ensuite tous retrouvés dans la salle communale pour un pot et pour partager galettes et crêpes faites maison. Ce moment convivial a donné l'occasion d'échanger entre nous !

Les enfants ayant réalisé des dessins de poisson d'avril ont été récompensés par une pochette de gourmandises surprise !

Le printemps est là et nous en avons profité !

Rando VTT 18ème Franqueucoise

*L'association des Francs Villageois s'est félicitée d'une belle participation cette année encore pour la **18ème édition de la FRANQUEUCOISE** qui s'est déroulée le 25 juin dernier au départ de la belle place de notre village !*

Il faut dire que nous avons beaucoup de chance de pouvoir organiser nos parcours dans le beau massif de Saint-Thierry.

Plus de 300 vététistes ont arpenté les sentiers balisés par les valeureux organisateurs. De plus, la météo et la bonne humeur des participants étaient une fois de plus au rendez-vous !

Et comme l'exige la tradition de la FRANQUEUCOISE, chacun s'est vu offrir une coupe de champagne à l'arrivée !



A notre tour, nous remercions vivement les bénévoles présents à tous les postes (fléchage, ravitaillements, inscriptions) ainsi que tous nos annonceurs et les participants bien sûr.

14 juillet

Pour fêter le 14 juillet, *le Comité des Fêtes* avait organisé un *apéro pique-nique* sur le quai.

Le temps n'étant pas de la partie, nous avons partagé un moment convivial dans la salle associative.

Une retraite aux flambeaux a clôturé cette agréable soirée.



Fête patronale

02 & 03 septembre 2017



Tous les ans, le premier week-end de septembre a lieu notre fête patronale.

Le groupe "*YouBetcha*" (dont Jeannick Liebert fait parti) a animé la soirée du samedi.

Le dimanche après-midi, les enfants ont pu participer aux *ateliers maquillage et sculpture de ballons* et la fanfare de médecine de Reims "*Les boules de feu*" a investi la place pour nous offrir un show désopilant et déjanté.

*Prochain rendez-vous les
01 & 02 septembre 2018*

11 Novembre Commémoration au Monument aux Morts - Armistice 1918

C'est sous la pluie qu'a eu lieu la cérémonie du 99^{ème} anniversaire de l'armistice. *La fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise"* est venue animer ce moment de souvenir.



Noël des enfants

Vendredi 08 décembre, les enfants de Villers Franqueux ont accueilli le Père Noël sur la place du village puis l'ont retrouvé à la salle communale de Pouillon. Petits et grands ont pu rencontrer les clowns:

Bidouille et Bricolo.

Cette représentation était suivie d'une collation et d'une distribution de friandises par le Père Noël.



Décoration du village pour les fêtes

Le comité des Fêtes s'est réuni en octobre dernier pour organiser la décoration du village pour les fêtes de fin d'année. Sur la base d'un recyclage de matériaux et autres objets usagés, nous avons échangé nos idées et mis en fabrication les pièces importantes pour que les enfants du village puissent mettre en peinture pendant les vacances de la Toussaint. Justine, Charlotte, Esteban, Perrine, Louise, Mélissande, Mesaline sont venus tous les après-midi peindre et découper.



Le traineau du père Noël a été entièrement

fabriqué par Dominique à partir de chutes de bois et d'un vieux lit récupéré. Les nouvelles pièces ont été créées et dessinées par une nouvelle habitante Lisa, nos bénévoles, Emmanuel, Evelyne, Anne Marie, Hélène, Monique, Chantal et Corinne ont tenu l'atelier peinture et notre menuisier Jacky était à la découpe.

Tout ce petit monde s'est investi pour rendre notre village plus festif pour les fêtes, et faire briller les yeux de nos enfants en attendant Noël. Le Comité des Fêtes remercie tous les bénévoles pour le temps et l'énergie qu'ils ont pu apporter et pour ces moments conviviaux où une franche camaraderie s'était installée. Le Comité souhaiterait accueillir de nouveaux participants (petits et grands) l'année prochaine afin de faire participer plus de monde à ces échanges et pour un village encore plus festif.

Le conseil municipal se félicite de cette initiative du comité des fêtes et remercie vivement l'ensemble des participants.



Recensement

- Un *recensement* de la population de la commune aura lieu d'ici peu:
du 18 janvier au 17 février 2018.

A quoi sert un recensement ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget de la commune. De plus, la connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : décider des équipements collectifs nécessaires, préparer les programmes de rénovation des quartiers, déterminer les moyens de transport à développer,.....

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Comme pour le recensement précédent, *Mme Hélène Spanneut* a été nommée *agent recenseur* pour notre commune. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Tout agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il est *muni d'une carte officielle* qu'il doit vous présenter. *Vos réponses restent confidentielles.* Elles sont *transmises à l'INSEE* pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent la vie privée.

Pour ce recensement, les réponses par internet seront encore privilégiées. A cet effet, des codes personnels pour vous faire recenser en ligne vous seront communiqués par l'agent recenseur. Pour les personnes qui ne seraient pas équipées et/ou qui ne souhaiteraient pas répondre en ligne, un questionnaire papier leur sera remis.

Le recensement par internet, comment ça marche ?

- 1) L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2) Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton: « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3) Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4) Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

La permanence de la Maison de Services Au Public est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.



Infos utiles

Maison de Services Au Public (MSAP)

Ouverture d'une antenne à la Mairie de VILLERS FRANQUEUX

Depuis le 05 septembre 2017, une antenne de la Maison de Services Au Public de Cormicy, est à votre disposition tous **les mardi et Jeudi de 17h à 19h**, dans la Mairie de Villers Franqueux.

Un lieu unique pour vous offrir une gamme élargie de services, en vous informant, conseillant et en vous accompagnant dans vos démarches de la vie courante. Que vous soyez jeune, retraité, agriculteur, demandeur d'emploi ou de formation, employeur, association... Grâce à une coopération des partenaires, la MSAP assure le relais avec la Préfecture, la CAF, la CPAM, la MSA, la Caisse de Retraite, Pôle Emploi, la Mission Locale...



*De gauche à droite
Eric MALTOT Maire de Villers Franqueux
Nicolas SASSANO animateur
Dominique DECAUDIN Maire de Cormicy*

Tél 03 26 61 54 34

Tous les renseignements sur le site:

<http://www.villers-franqueux.fr/114/2016/08/31/maison-de-services-au-public-msap.htmlx>

Boite à piles

Une boîte pour le recyclage des piles usagées a été installée au pied de l'escalier dans le hall de la mairie et accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

Services

- Camion boucherie traiteur **“Lefranc Traiteur”** le mardi vers 12h. (03 26 49 22 95)
- **Pizza Wil** tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- **Coiffure & esthétique** tous les mois sur la place du village
- Marché **“Arts & Terroirs”** 2ième dimanche de chaque mois de mars à novembre

Nouveaux habitants

Mmes Motto-Rosina, 7 bis rue des Chevreux
Mr et Mme Braibant 7 rue de la Couronne
Mr et Mme Biais, 9 grande rue
Mr et Mme Olivin-Nunes 5, rue de la Gare
Mr et Mme Plet, 5 rue de l'église

Mr et Mme Taillart, 1 impasse des loups
Mmes Perapel et Huget, 6 impasse des loups
Mme Landard, 7 bis rue de pouillon
Mr Hurtelle, 7 bis rue de pouillon

Etat civil

Pas de mariage et naissance cette année

Décès

M. BOULANGER Philippe décédé le 24 avril 2017

Accueil Mairie

Mairie de VILLERS-FRANQUEUX

1, Grande-Rue – 51220 VILLERS-FRANQUEUX
Tél. **03.26.61.51.61**

courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>

La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE
vous accueille aux heures d'ouverture au public :

lundi et mercredi de 17h30 à 19 h

et le jeudi de 11h à 12 h

Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims

Pôle de proximité

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
51220 Cauroy-lès-Hermonville

Accueil Tél. **03.26.97.76.80**

Service Général Tél. **03.26.97.76.85**

Scolaire & Périscolaire Tél. **03.26.61.34.72**

Transport scolaire Tel. **03.26.97.76.80**

Eau & assainissement Tél. **03.26.61.04.86**

Urbanisme Tél. **03.26.97.76.82**



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; David ROSTEIN ; Gérard LOTZER ; Virginie BURGER

Imprimé par : Repricolor